

citrap-vaud.ch

communauté d'intérêts pour les transports publics, section vaud

Téléphone 021 809 58 90
Portable 079 221 87 93
Internet <http://www.citrap-vaud.ch>

Courrier Didier Pantet, ch. du Châtelard 11
1145 Bière
Courriel didier.pantet@citrap-vaud.ch

Lausanne, le 13 mars 2014

Convocation à l'Assemblée générale 2014

Madame, Monsieur, chère(e) membre de la citrap-vaud.ch,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à notre assemblée générale qui débutera le

jeudi 10 avril 2014 à 14h30
sur le quai des voies 4 & 5 de la gare de Morges *

Une visite des installations du MBC précédera l'assemblée générale qui se déroulera

dès 17h45 à l'atelier MBC de la gare de Bière
route de St-Livres 1 (salle du 1^{er} étage)

Etant donné la nature de cette visite, elle ne peut avoir lieu qu'un jour de semaine.

Pour des raisons pratiques, nous vous demandons de nous annoncer votre participation avec le bulletin d'inscription annexé ou par courriel **au plus tard le 27 mars 2014**.

A l'issue de l'assemblée, les membres intéressés pourront prendre un repas en commun servi dans le wagon restaurant belle époque du MBC (sur inscription et aux frais des participants).

L'ordre du jour de la partie statutaire sera le suivant:

1. Bienvenue; élection de deux scrutateurs.
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale 2013 (voir **annexe**).
3. Rapport du Comité (J. Inghoffer), approbation du rapport et décharge.
4. Rapport du Délégué à la CITraP Suisse (P. Hofmann).
5. Rapport du Trésorier (P. Keller, voir **annexe**).
6. Rapport des vérificateurs des comptes, approbation des comptes et décharge.
7. Fixation du montant des cotisations 2015, budget 2014 (voir **annexe**).
8. Election des membres du comité.
9. Election de deux vérificateurs des comptes et d'un suppléant.
10. Divers et propositions individuelles (celles-ci doivent nous parvenir par écrit avant le 27 mars 2014 afin que nous puissions les inclure dans l'ordre du jour).

Avec nos très cordiales salutations,

Pour le Comité,
Didier Pantet

Annexe : Bulletin d'inscription

* Arrivée de l'IR du Valais par Lausanne (14 :18) à 14 :26 sur voie 2